BON A LANCER
CCMP / MAIRIE OUIDAH

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Ouidah

Objet : *Entretien et nettoyage des cimetières: accord-cadre par bons de commande sur 24 mois*

Référence SIGMAP : S_DADE_117106

Avis n° : 5/033/S_DADE_117106/CO/PRMP-SPPRMP/CCMP du 17 février 2026

Identification de la procédure n° 5/033/S_DADE_117106/CO/PRMP-SPPRMP/CCMP du 17 février 2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics 2026 de *la Commune de Ouidah* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *06 février 2026*

2. La Commune de Ouidah a prévu au budget communal des fonds, afin de financer *le projet d'amélioration de l'hygiène et l'assainissement dans la commune* et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de *Entretien et nettoyage des cimetières: accord-cadre par bons de commande sur 24 mois ;* S_DADE_117106.

3. La Commune de Ouidah sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : l'entretien et le nettoyage **(**dessouchage, désherbage, nettoyage, ramassage et transport des déchets verts à un point de regroupement) du cimetières *de Gomey nord, du cimetière français et du cimetière de Vassého*, lot unique. Aucune variante ne sera prise en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics ; Email : raimi.bachabi@mairie.bj* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, MAIRIE DE OUIDAH -B.P. 11 OUIDAH - TEL : (00229) 59 66 06 01,** *E.mail : spprmp.ouidah@gmail.com* de *8 H à 12 H 30 dans la matinée, et de 14 H à 17 H 30 dans l'après-midi, tous les jours ouvrés à partir du 17 février 2026.*

BON A LANCER
CCMP / MAIRIE OUIDAH

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences** :

- *Etre une entreprise ou groupement d'entreprise régulièrement immatriculé, exerçant dans le domaine d'entretien d'espaces, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;*
- Justifier de l'exécution d'au moins une (01) prestation similaire (marché / bon de commande / accord-cadre d'entretien et nettoyage d'espaces, d'un montant minimum de quinze millions (15 000 000) francs CFA hors taxe au cours des cinq *(05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) et de l'année en cours, en tant qu'entité unique, entreprise principale ou membre d'un groupement*
- *Disposer du personnel qualifié et du matériel requis tels que précisés dans les sous-sections B et C du DAO.*

- **Exigences financières** :

- *Avoir réalisé au cours des trois années (2024, 2023 et 2022) un chiffre d'affaires moyen annuel des activités supérieur ou égal à vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA. Ce chiffre d'affaires doit être justifié par les bilans de 2024, 2023 et 2022 certifiés par un Expert-Comptable agréé et ayant reçu le cachet de la Direction Générale des Impôts (DGI) ou la preuve de soumission à la DGI ;*

- *Avoir la possibilité de disposer ou d'accès à des financements, auprès d'une institution agréée, tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de trois millions cinq cent trente-un mille soixante-treize (3 531 073) Francs CFA*

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences** :

- *Etre une entreprise ou groupement d'entreprise régulièrement immatriculé, exerçant dans le domaine d'entretien d'espaces, justifié par le registre de commerce ou les statuts*
- *Disposer du personnel qualifié et du matériel requis tels que précisés dans les sous-sections B et C du DAO*

- **Exigences financières** :

- *Fournir le bilan d'ouverture et les bilans des années d'existence certifiés par un Expert-Comptable agréé ;*
- *Avoir la possibilité de disposer ou d'accès à des financements, auprès d'une institution agréée, tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit, autre que*

l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de trois millions cinq cent trente-un mille soixante-treize (3 531 073) Francs CFA ;

- *Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant l'exécution du marché ou un engagement délivré par une structure d'assurance que l'entreprise, au cas où elle serait attributaire, sera couverte des risques professionnels dans le cadre de l'exécution du marché. Le montant de l'assurance des risques professionnels doit être au moins égal à quarante-huit millions sept cent vingt-huit mille huit cent treize (48 728 813) francs CFA. Ces attestations ou engagements doivent porter également les références du présent avis d'appel d'offres.*

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER
CCMP / MAIRIE OUIDAH

7. Le délai de réalisation est de vingt-quatre mois.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 17 *février 2026*. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics, **MAIRIE DE OUIDAH -B.P. 11 OUIDAH - TEL : (00229) 59 66 06 01,** *E.mail : spprmp.ouidah@gmail.com*. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF jointe dans l'enveloppe contenant l'originale, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, sis à l'Hôtel de Ville de Ouidah, au rez de chaussée du bâtiment principal dans l'aile droite (Bureau I-9)- B.P. 11 OUIDAH - TEL :* **(00229) 59 66 06 01**, *E.mail : spprmp.ouidah@gmail.com*, ***au plus tard le 10 mars 2026 à 09 heures 00 minute « heure locale (GMT+1) »***. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants mandatés qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après ***salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Ouidah sise au 1er étage du bâtiment principal dans l'aile gauche, le 10 mars 2026*** à ***10 heures*** *00 minute* ***« heure locale (GMT+1) »***.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 423 729 *francs CFA.*

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres. La déclaration de garantie, sous peine de son rejet de l'offre, doit être accompagnée de l'attestation d'identification du statut de la MPME délivrée par l'ADPME déclarant le statut du soumissionnaire.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres, pourront déposer leurs offres.

La Personne responsable des marchés publics

MAIRIE DE OUIDAH * Personne Responsable des Marchés Publics * PRMP

Raïmi A. BACHABI

BON A LANCER
CCMP / MAIRIE OUIDAH